PRÉLÈVEMENT (TIP SEPA INCLUS)

Contestation / Remboursement

Zones suivies d'un * : information à renseigner obligatoirement

Pour faciliter le traitement du formulaire, merci de compléter le document en lettres CAPITALES (de préférence à l'encre noire)
(Ne concerne pas les opérations réalisées par carte bancaire, par virement, par chèque)

DEMANDEUR

Vous êtes : ☐ Un particulier ☐ Un professionnel : N° SIRET/SIREN : |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |_|_|_|_|

Nom et prénom / Raison sociale* : .....

Adresse* : .....

Tél.: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Compte concerné* : ☐ CCP |_|_|_|_|_|_| |_| Lettre |_|_|_|_| ou ☐ Compte d'Epargne |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |_| Lettre

CRÉANCIER (INFORMATIONS FIGURANT SUR VOTRE RELEVÉ DE COMPTE)

Nom du créancier* : .....

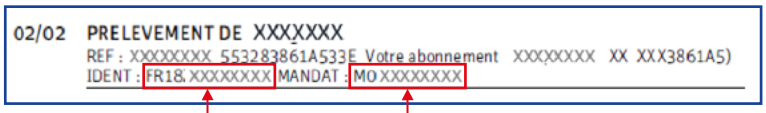

Identifiant Créancier Sepa (ICS) : .....

Référence Unique du Mandat (RUM) : .....

CONTESTATION / REMBOURSEMENT

☐ J'ai autorisé le prélèvement mais il a été mal exécuté, pour la raison suivante : .....

Ou ☐ La date de débit est inférieure à 8 semaines, je demande le remboursement du prélèvement.
Ou ☐ Je n'ai pas autorisé le prélèvement (uniquement si la date de débit est supérieure ou égale à 8 semaines et inférieure à 13 mois).

En cas de prélèvement non autorisé, le remboursement est réalisé en J+1, jour ouvrable (J étant la réception par le Centre financier gestionnaire du formulaire dûment complété, non erroné et signé).

Motif (recommandé) : ☐ Mandat révoqué/opposé ☐ Mandat non utilisé depuis plus de 36 mois ☐ Absence de mandat signé

Dans le cas où l'opération de paiement s'avérait en réalité autorisée, La Banque Postale pourra revenir sur le remboursement et procèdera à la contre-passation de l'opération dans le délai de 30 jours. Toute fausse déclaration est passible de sanctions prévues par la loi.

Avez-vous déjà contesté cette opération ?* : ☐ ***Oui*** ☐ ***Non***

Lister ci-dessous le(les) prélèvement(s) concerné(s)

Prélèvement :

Date (JJ/MM/AAAA)* : ..... Montant* : ..... €
Date (JJ/MM/AAAA)* : ..... Montant* : ..... €
Date (JJ/MM/AAAA)* : ..... Montant* : ..... €
Date (JJ/MM/AAAA)* : ..... Montant* : ..... €
Date (JJ/MM/AAAA)* : ..... Montant* : ..... €

REALISER VOS DEMANDES EN LIGNE

Vous pouvez aussi réaliser vos mises en opposition, révocations de mandat et demandes de remboursement en ligne sur votre Espace Client Internet ou avec l'application mobile La Banque Postale.

Informations relatives au démarchage téléphonique

Si vous ne souhaitez pas être démarché par un tiers autre que La Banque Postale, inscrivez-vous auprès de Worldline - Service Bloctel - CS 61311 - 41013 Blois Cedex ou sur internet : www.bloctel.gouv.fr.

IMPORTANT : au dos, figurent les mentions relatives à la protection des données à caractère personnel.

☐ Titulaire

☐ Représentant légal/mandataire (Nom/Prénom) : .....

A ..... le ...../...../.....

Signature

Juin 2024

PRÉLÈVEMENT (TIP SEPA INCLUS)

Contestation / Remboursement

Informations relatives à la protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet de traitements dont le responsable est La Banque Postale, conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Elles sont traitées pour la gestion de votre contestation bancaire, la lutte contre la fraude ainsi qu'à des fins d'amélioration de la qualité comme par exemple des statistiques ou la réalisation d'enquête de satisfaction.

Les durées de conservation des données à caractère personnel sont pour la gestion de votre contestation de 5 ans à compter de la contestation, pour les fins d'amélioration de la qualité comme par exemple des statistiques ou la réalisation d'enquêtes de satisfaction, de 3 ans et pour la lutte contre la fraude, des durées légales de prescription applicables.

La durée de conservation des données à caractère personnel varie en fonction de leur nature et de la finalité poursuivie par la Banque. Lorsqu'une des données à caractère personnel est collectée pour plusieurs finalités, elle est conservée jusqu'à l'épuisement du délai de conservation le plus long.

Les données à caractère personnel collectées marquées d'un astérisque (*) sont obligatoires pour la gestion de votre contestation. A défaut, la demande ne pourra pas être traitée.

Elles sont destinées à la Banque et pourront être communiquées à ses sous-traitants ou partenaires pour les traitements et finalités cités ci-avant. Elles pourront également être communiquées à toute autorité administrative ou judiciaire habilitée ou plus généralement à tout tiers autorisé, pour satisfaire à ses obligations légales ou réglementaires.

Vous pouvez à tout moment dans les conditions prévues par la loi, accéder à vos données à caractère personnel, vous opposer pour un motif tenant à votre situation particulière à leur traitement ou vous opposer sans motif au traitement de ses données à caractère personnel dans le cadre des opérations de prospection commerciale, faire rectifier vos données à caractère personnel, demander leur effacement sauf si elles sont nécessaires à l'exécution des services ou au respect d'obligations légales ou pour permettre à la Banque de constater ou d'exercer ses droits, la limitation de leur traitement, ou leur portabilité pour les données que vous avez fournies et qui sont nécessaires au contrat ou au traitement desquelles vous avez consenti. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement lorsque celui-ci a été préalablement donné. Vous pouvez aussi donner des instructions relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données après votre décès.

Vous pouvez exercer vos droits via la messagerie sécurisée de votre espace client « banque en ligne » ou bien en vous adressant par courrier à La Banque Postale - Service Relations Clients - 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06, en précisant vos nom, prénom, adresse postale et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

La Banque Postale a désigné un Délégué à la protection des données dont les coordonnées sont : Délégué à la Protection des Données de La Banque Postale - 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données à caractère personnel, le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Juin 2024